

# Gestion des crises et sécurité civile

## Les enjeux liés au maintien de l'ordre

L'intervention des forces de sécurité intérieure varie en fonction de la nature de la crise

Événement naturel ou industriel

Menaces terroriste

Mise en œuvre de la CORAT et des conventions avec les polices municipales

(CORAT : Coopération Opérationnelle Renforcée dans les Agglomérations et les Territoires)

# La gestion de l'événement de sécurité civile

- Sous l'autorité du préfet, assister les services de secours
  - **Missions générales** : assurer l'ordre public, guider et escorter les moyens de secours (évacuation des victimes, VO, circulation), identification des victimes (DCD), information des autorités
  - **Missions spécifiques** : tenue de périmètres d'exclusion et de surveillance pour protéger les personnes et les biens (pillages), surveillance et protection des sites sensibles (dépôts de médicaments, stocks, hôpitaux)

# La menace terroriste

Le risque attentat

- Conventionnel (bombe, tuerie de masse)
- Non conventionnel – NRBC

Sous l'autorité du préfet, les FSI conduisent les opérations de neutralisation du ou des terroristes

Le Commandant des Opérations de Police ou de gendarmerie (COPG) organise l'action des services d'intervention pour mettre un terme à la menace.

# La menace terroriste (suite)

- Mise en sécurité des personnes
  - Importance des PPMS ou PSE pour la mise à l'abri
  - Respecter les prescriptions VIGIPIRATE (s'échapper, se sauver alerter)
  - Intervention des services de secours sous protection.